Département de l'Aube

Commune des Riceys
Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage n°2

Zoom sur le bourg des Riceys au 1/2 500

Arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 07 octobre 2021
Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2022

Conseil – Développement – Habitat – Urbanisme
11 rue Pasteur 10000 TROYES
Tél : 03 25 73 39 12 - Fax : 03 25 73 37 53
cdha.10@wanadoo.fr

Liste des emplacements réservés

Dénomination	Au profit de	Pour la réalisation	D'une surface de (m²)
1	la commune	de l'élargissement de la voie	390
2	la commune	de l'élargissement de la voie	550
3	la commune	de l'élargissement de la voie	190
4	la commune	de l'aggrandissement de l'angle de la voirie	105

LEGENDE

Données cadastrales
- Bâti léger
- Bâti dur

Zonage
- Limites de zones

Isoligne 200m
- Ligne de constructibilité

- Emplacements réservés
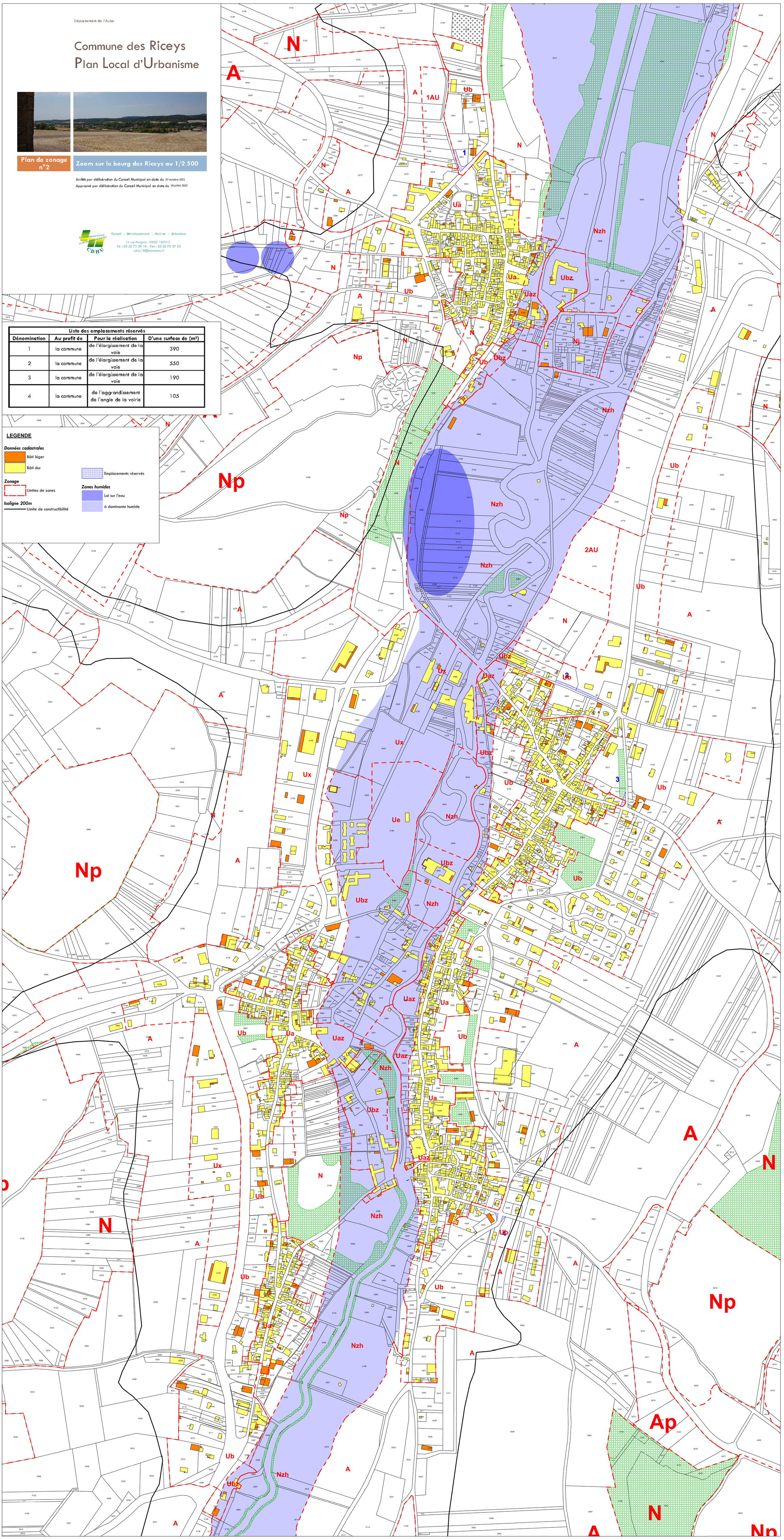
Zones humides
- Loi sur l'eau
- à dominante humide